



L'ECHO DE LA MECCOQUE

Bulletin municipal n°13 | Été 2018

Pomarez, une petite ville à la campagne !



POMAREZ

*La fête à la
Mecque*

3 au 6 et 10, 12 et 15 août 2018

VENDREDI 3 AOÛT 2018

- 21h00 **Arènes de Pomarez**
Remise des clefs de la ville aux jeunes de la classe 2020
suivi du **REPAS POPULAIRE**
animé par **RENAN ET COCO**
Terrine de poisson et sa garniture, trou Pomarézien, entrecôte/frites,
fromage/salade, pâtisserie, café, vin compris 14 €
Enfants : steak haché/frites, glace 5 €
- 23h00 **BAL DISCO** avec «**LA PITCHOURY**»

SAMEDI 4 AOÛT 2018

- 08h30 **MARCHE DES PALOMBIÈRES** DE L'ACCA
Départ des Barthes, arrivée aux Arènes
2 parcours fléchés (4 et 11 km)
Visite des palombières sur le 4 km
Inscription 3 € sur place
- 09h00 **3^E ÉDITION DE LA "POMAREZIENNE"**
Parcours de 8,5 ou 13 km
Tarif : 8 € - Inscription en ligne sur octemps.fr
Sur place : 10 €
Départ et arrivée aux arènes
Tirage au sort à l'issue avec de nombreux lots
1 € reversé à l'association "LA HOLI" d'Hagetmau pour toute participation à la marche ou à la course.
- 12h00 Sous chapiteau, **REPAS** de l'ACCA en musique
Assiette pomarézienne - Civet de marcassin/pommes vapeur - Omelette norvégienne
Café - Vin compris : 11 €
- 15h00 **CONCOURS DE PÉTANQUE** en doublettes
OUVERT À TOUS
- 15h00 Place des Arènes, **ANIMATIONS ET JEUX GRATUITS pour tous**
STRUCTURES GONFLABLES, JEUX
Salle André Garbay, **STRUCTURES GONFLABLES pour les petits**
Maquillage et spectacle avec ZYGO LE CLOWN
- 17h00 Jardin public, **GRATUIT Démonstration et jeux de Force Basque** Participation ouverte à tous
Animation musicale par la banda de Saint-Cricq-Chalosse « LA CRIQUEÑA »
Pâtisseries et buvette en continu
- 19h00 **Soirée «AMBIANCE CASETAS»**
avec la participation des associations pomaréziennes
RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE
- 21h00 Arènes couvertes Robert BAUTIAA **SPECTACLE**
Jean-Marie BIGARD
Tarif unique : 32€
Réservation à la Mairie de Pomarez ou à l'Office de Tourisme des Luys, à Amon
- 23h00 **SOIRÉE MOUSSE ET BAL DISCO**
avec «**LA PITCHOURY**»

DIMANCHE 5 AOÛT 2018

- 10h00 à 12h00 Jardin Public **PROMENADES À CHEVAL ET BAPTÊME DE PONEYS**
- 12h00 **Estanquet de l'Ovalie**
Crudités/charcuteries • Côtelettes de porc marinée/frites • Dame blanche
Café : 13€ • Enfants : Crudités/charcuteries • chipo/frites • bâtonnet de glace : 6€
- 17h00 Arènes couvertes Robert BAUTIAA
Comptant pour le Challenge Landes-Béarn - GRATUIT jusqu'à 18 ans
COURSE LANDAISE
Ganaderia DEYRIS • Cuadrilla AVIGNON
Animation musicale : Harmonie Pomarézienne
ENTRÉE GÉNÉRALE : 13€ - CLUBS TAURINS : 12€
A l'issue de la course, VIN D'HONNEUR offert par l'Union des Clubs Taurins Paul RICARD et le Comité des fêtes

- 20h30 **PETIT REPAS SUR LE POUCE - 5€**
- 22h00 **BAL DISCO** avec «**LA PITCHOURY**»

LUNDI 6 AOÛT 2018

- 16h00 Salle des Fêtes - Ouvert aux enfants de moins de 12 ans
SUPER BOUM
- 19h00 Arènes couvertes Robert BAUTIAA
organisée par l'Amicale des joueurs de rugby
ENCIERRO GRATUIT POUR LES ENFANTS
- 20h30 **22^e NUIT DU RUGBY**
SPECTACULAIRE TORO BALL
terminé par le toro de fuego
un séjour offert au gagnant de la tombola
- 22h30 **RETRAITE AUX FLAMBEAUX** suivie d'un
FEU D'ARTIFICE en musique AU STADE

VENDREDI 10 AOÛT 2018

- 19h30 Arènes couvertes Robert BAUTIAA, organisé par l'APE
MARCHÉ GOURMAND DE POMAREZ

DIMANCHE 12 AOÛT 2018

- 17h00 Arènes couvertes Robert BAUTIAA
Comptant pour le Challenge Landes-Béarn - GRATUIT jusqu'à 18 ans
COURSE LANDAISE
Ganaderia DARGELOS - Cuadrilla MALET
Animation musicale : Harmonie Pomarézienne
ENTRÉE GÉNÉRALE : 13€ - CLUBS TAURINS : 12€
A l'issue de la course, VIN D'HONNEUR offert par l'Union des Clubs Taurins Paul RICARD et le Comité des fêtes

MERCREDI 15 AOÛT 2018

- 11h00 **MESSE SOLENNELLE EN MUSIQUE**
- 12h00 **CONCERT** par l'Harmonie Pomarézienne sur la place des arènes
- 12h00 **Estanquet de l'Ovalie**
Melon/jambon - Entrecôte/Pommes forestières - Fromage - Pêche
Melba - Café : 14€ - Enfant : Melon - Sauté de poulet/pommes rissolées
Bâtonnet de glace : 6€
- 17h00 Arènes couvertes Robert BAUTIAA
Comptant pour le Challenge Landes-Béarn - GRATUIT jusqu'à 18 ans
COURSE LANDAISE
Ganaderia DAL - Cuadrilla DUSSAU
Animation musicale : Harmonie Pomarézienne
ENTRÉE GÉNÉRALE : 13€ - CLUBS TAURINS : 12€
A l'issue de la course, VIN D'HONNEUR offert par l'Union des Clubs Taurins Paul RICARD et le Comité des fêtes

Le comité ne répond ni des accidents et des vols. Vente de pétards interdite.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé
Vu, le Maire : Claude Lasserre
Vu, la Présidente : Nathalie Lipert



CLUBS TAURINS
PAUL RICARD
www.uctpr.com

LE MOT DU MAIRE



Le développement sous toutes ses formes d'une commune, doit sans cesse être présent à l'esprit de ses élus. L'augmentation et l'accueil de nouvelles populations participent activement à ce développement, c'est une évidence.

A ce sujet, la municipalité ne s'était plus engagée dans une opération d'aménagement de lotissement depuis une douzaine d'années, et la mise sur le marché de Nolibos 3. Des aménageurs privés avaient ensuite pris le relai et quelques lots sont encore disponibles au Conte ou à La Rue.

Or, il faut désormais préparer l'avenir et la transition vers le PLU Intercommunal. A cet effet, nous avons anticipé en acquérant le foncier, deux projets sont aujourd'hui sur le point de voir le jour.

A Poursicam pour 10 lots,
Au Pont-du-Bos pour 15 lots.

PS : Appel aux étymologistes, amateurs ou avertis :
Doit-on écrire **Poursicam** ou **Pourcicam** ? Merci d'apporter vos connaissances.

Les marchés de travaux pour ces projets viennent d'être lancés pour un début d'exécution à l'automne, et une mise sur le marché des lots aux premiers beaux jours de 2019, voire un petit peu avant. Il est bien sûr trop tôt pour avancer quelques prix que ce soit, mais dans le prochain bulletin, vous aurez toutes les infos utiles avec les plans de composition de chaque projet.

Si on consulte les statistiques des 30 dernières années, on s'aperçoit qu'en moyenne, une dizaine de maisons neuves sortent de terre annuellement. Ces deux projets couvrent donc les besoins des 3 ou 4 prochaines années, si l'on considère que quelques constructions se feront en dehors de leurs périmètres.

L'histoire, y compris la petite histoire des petites communes, étant un éternel recommencement, il appartiendra alors aux futurs élus de poursuivre sur cette voie d'aménagement au profit de la population. En ayant toutefois pris soin, et ce le plus rapidement possible, d'acquérir le foncier nécessaire.

Notre PLU aura alors vécu, et le PLU Intercommunal sera devenu le cadre de tout aménagement, public ou privé. De nouvelles règles auront été édictées, certainement plus contraignantes. Là se trouve le crainte. Celle de voir l'application de ces règles, de construction et environnementales, apporter un surcoût à la réalisation de tout projet immobilier, ce qui, à mon avis, est incontournable.

Car les lois sont là, et les services de l'Etat veilleront à leur application.

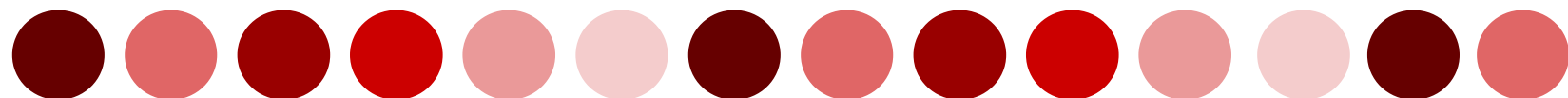
Moralité, si vous avez un projet immobilier, hâtez vous de le concrétiser.

Claude LASSERRE



Comité de rédaction du bulletin municipal :

Joëlle Lagouardette, Anne Marie Destizons, Véronique Guilhorre, Maryse Duprat, Claire Courbaigts, Isabelle Pandeles, Jean-Jacques Bargeles, Claude Lasserre, Pascal Cassiau.



Inauguration de la chaufferie bois

Le samedi 28 avril dernier voyait le couronnement d'un projet communal avant-gardiste dans le sens écologique du terme. Voici un extrait de l'intervention de M. le Maire pour l'occasion :

« Ce n'est pas une nouveauté, car depuis plusieurs années déjà, nous parlons d'économie d'énergie; Dès l'apparition dans les divers gouvernements ces dernières décennies d'un ministère de l'écologie, nous avons été sensibilisés à la préservation de cette ressource fossile, que l'on utilisait jusqu'alors sans se poser la question de sa disponibilité à long terme.

On sait aujourd'hui qu'elle n'est pas inépuisable, même si la date butoir à laquelle on ne pourra plus en disposer est sans cesse reculée. Il y en aurait encore, dit-on, pour une centaine d'années.

Vous avez bien sûr compris que je parle de pétrole et de tous ses dérivés que nous utilisons quotidiennement pour nous déplacer, nous chauffer, nous habiller et bien d'autres usages encore.

100 ans, cela paraît une éternité à l'échelle d'une vie humaine. Mais quand il s'agit de repenser le fonctionnement d'une société toute entière dépendante d'un produit aussi largement utilisé, ce n'est peut-être pas de trop.

Aujourd'hui nous devons envisager d'autres solutions alternatives au pétrole. Ce que l'on appelle la transition énergétique. Bien plus qu'une mode, c'est un véritable état d'esprit. Nous devons nous efforcer de remplacer une énergie appelée à disparaître, par une autre qui se renouvelle naturellement, avec ou sans l'aide de l'homme.

En la matière, Pomarez fait partie des précurseurs. Nous avons construit un équipement qui chauffe l'établissement scolaire et la salle André-Garbay, d'un volume important, grâce à une chaudière bois. Certes, nous ne sommes pas complètement indépendants du fioul, puisque subsiste une chaudière fioul d'appoint, mais son utilisation sera à la marge.



Pour ce faire nous nous sommes appuyés sur un homme qui connaît le sujet sur le bout des doigts: Cyril Métois, chargé de mission au Pays Adour-Chalosse-Tursan puis au SYDEC. Le projet de Cyril, après une étude de faisabilité, a séduit la municipalité qui s'est engagée dans l'opération. Les économies réalisées à terme et la valorisation de la matière première présente en quantité dans notre forêt ont été les éléments déclencheurs. Pour la phase travaux le cabinet Cap Terre était maître d'œuvre.

Pour un investissement de 260 000 €, l'Etat a participé à hauteur de 82 000 €, la région 100 000 € et le département 20 000 €, le solde restant à charge de la commune.

Aujourd'hui ça fonctionne, nous sommes en phases réglages et ajustages. Merci à tous les intervenants, bureaux d'études et entreprises, à Hervé Guichemerre pour la fourniture de plaquettes de qualité. Merci également aux services techniques, Guy et Philippe qui, malgré la difficulté liée à cette technologie de pointe, ont pris leur mission à bras le corps et sont très utiles dans cette phase.»

Etaient présents à cette inauguration :

M. Lucien Guidicelli, Sous/Préfet, Mm. Odile Lafitte, Conseillère Départementale, Mm. Françoise Duclos, Inspectrice du Trésor, quelques maires de la Communauté de Communes, le journal Sud-Ouest, les élus et le personnel communal.

Etaient excusés:

M. Boris Vallaud, Député, et M. Xavier Fortinon, Pdt du Conseil Départemental.

Un petit buffet clôturait la cérémonie.

Promenons nous dans les bois...



L'école de la forêt est née grâce à l'initiative du SIVU des chênaies de l'Adour avec l'aide de l'ONF. 2 sorties ont été programmées, l'une à l'automne destinée à l'acquisition des fondamentaux et l'autre au printemps plus ludique.

Ses objectifs :

- Faire découvrir aux 2 classes CE1/CE2 et CE2/CM1 de l'école, leur forêt communale (le martelage et les éclaircies : quand ? pourquoi ? comment ? importance de la gestion durable. La biodiversité : qu'est-ce que c'est ? Pourquoi faut-il la préserver ? Les métiers de la forêt...
- Sensibiliser les enfants à la nature et plus spécifiquement à la forêt.
- Leur expliquer ce qu'est une forêt de production, son intérêt et le rôle de l'homme.
- Leur présenter les différents usages du bois et de l'arbre.



« Journée Portes Ouvertes » des sapeurs-pompiers.

Le samedi 14 juillet de 10h à 16h, les sapeurs-pompiers de Pomarez ont ouvert les portes de leur centre d'incendie et de secours.

Cet évènement local était l'occasion pour eux d'offrir à la population la possibilité de découvrir leur univers, de consolider en même temps le lien qui les unit avec les habitants de la commune et de l'intercommunalité, mais aussi de créer des vocations auprès de ceux qui deviendront peut-être les sapeurs-pompiers de demain !





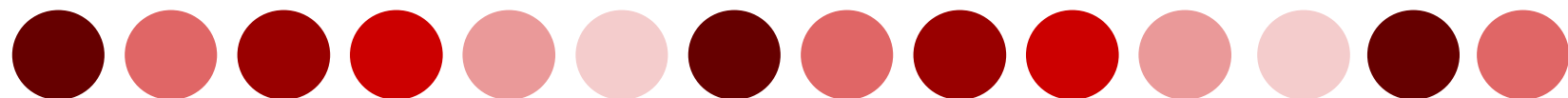
Commémoration du 08 mai

L'important est de ne pas oublier ! Et transmettre aux générations futures.
Comme chaque année, les enfants de l'école de Pomarez, étaient bien présents !
Écoute respectueuse et lecture parfaite des hommages à nos combattants sacrifiés.
Chacun peut-être fier, merci à eux !



Appel aux habitants : COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Nous faisons appel à vous pour tout ce que vous pouvez avoir à nous confier en vue de notre prochaine exposition du 100ème anniversaire : objets, tenues, documents, cartes postales, photos...
Tout souvenir concernant la 1ère guerre mondiale 14-18 est le bienvenu,
Il est à déposer en mairie et vous sera rendu, l'exposition passée.
Merci pour votre aide.

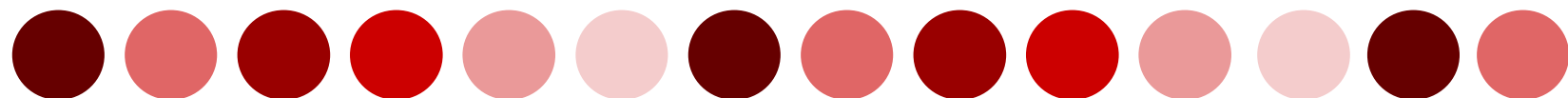




Samedi 26 mai : Fête des mères

Retour en images sur le Samedi 26 mai, à la salle des fêtes, à l'occasion de la traditionnelle célébration de la fête des mères des enfants nés en 2017. Claude Lasserre après avoir rendu hommage aux mamans en présence du conseil municipal, leur a remis orchidées, chocolats et livres d'éveil offerts par le réseau des médiathèques de la Communauté des Communes.

Merci aux 6 familles pomarésiennes présentes qui nous ont fait le plaisir de répondre à notre invitation.



Communiqué de presse



MONT DE MARSAN, LE 17 JUILLET 2018

APPEL URGENT - DON DE SANG

L'Etablissement français du sang (EFS) attire depuis plusieurs semaines l'attention des citoyens sur l'importance de donner leur sang dans le contexte de la période estivale qui reste une période tendue et fragile en raison d'une moindre fréquentation des sites de prélèvement.

La mobilisation des donneurs n'a cependant pas été suffisante à ce jour compte tenu des fortes chaleurs et de l'actualité liée à la Coupe du monde de football.

Aujourd'hui, l'EFS lance un appel d'urgence et invite les donneurs à se déplacer massivement dès maintenant dans les sites fixes et les collectes mobiles pour donner leur sang et garantir ainsi un niveau satisfaisant de produits sanguins pour couvrir les besoins des malades tout au long de l'été.



L'EFS rappelle que les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est courte (5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades et aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles. C'est pourquoi la mobilisation des donneurs est essentielle chaque jour et doit être massive d'ici à fin juillet. Chaque don compte.

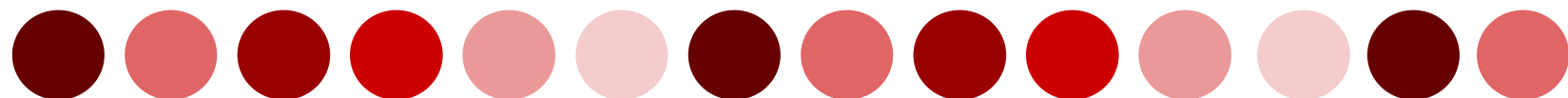
Pendant les vacances, prenez le temps de venir donner votre sang. Prenez le pouvoir de sauver des vies ! Le message est simple : pendant seulement 45 minutes : nous avons besoin de vous dans le cadre des collectes événementielles organisées partout en France et en particulier dans les stations balnéaires et dans les 123 sites fixes de l'EFS.

À propos de l'EFS

Grâce au don de sang, donneurs et receveurs sont au cœur de l'économie du partage.

Les 10 000 collaboratrices et collaborateurs, médecins, pharmaciens, biologistes, techniciens de laboratoire, chercheurs, infirmiers, équipes de collecte de l'Etablissement français du sang, en lien avec des milliers de bénévoles, s'engagent au quotidien comme dans les circonstances exceptionnelles pour transformer les dons en vies et soigner ainsi 1 million de patients par an. Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'EFS a pour mission principale l'autosuffisance nationale en produits sanguins. Il s'investit par ailleurs dans de nombreuses autres activités, comme les examens de biologie médicale, la thérapie cellulaire et tissulaire ou la recherche. Au-delà de la qualification des dons, les laboratoires de l'EFS réalisent différents types d'examens biologiques, hématologiques et immunologiques. Des examens indispensables dans le cadre d'une transfusion mais également d'une greffe d'organe, de tissus ou de cellules. Avec plus de 500 millions de B réalisés par an, l'EFS est le plus grand laboratoire de biologie médicale de France. L'Etablissement français du sang est présent sur l'ensemble du territoire à travers ses 128 sites pour être au plus près des donneurs et des malades et des blessés et porter ainsi des valeurs sans équivalent.

Prochaines collectes dans notre secteur :
Pomarez le 13 août de 16H à 19h00 au restaurant scolaire
Habas le 14 août de 16H à 19H00 au foyer municipal



Focus sur le moustique TIGRE

L'*Aedes albopictus*, également appelé « moustique tigre », se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte.

Le moustique tigre privilégie de petites quantités d'eau pour pondre ses œufs et se développer. Il se développe dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : vases, pots, fûts, bidons, bondes, rigoles, avaloirs pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, jeux d'enfants...

Le moustique tigre a une activité principalement le jour avec une recrudescence d'activité le matin et en fin de journée.

Se protéger contre le moustique tigre, c'est d'abord éliminer les lieux de vie et ses lieux de ponte :

Deux gestes simples sont donc essentiels :

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants. Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ;

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières ;

Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

Et attention aux tiques !

La maladie de Lyme ou "borréliose de Lyme" est une maladie infectieuse due à une bactérie appelée *Borrelia burgdorferi*, transmise par l'intermédiaire d'une piqûre de tique infectée. Cette zoonose peut toucher plusieurs organes et systèmes, la peau mais aussi les articulations et le système nerveux. Non traitée, elle évolue sur plusieurs années ou décennies en trois stades de plus en plus graves. Le traitement repose sur la prise d'antibiotiques, il sera d'autant plus efficace qu'il sera administré rapidement.

Chaque femelle de « moustique tigre » pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.



**PARTOUT
SUPPRIMEZ
LES EAUX
STAGNANTES**

Comment se protéger des piqûres ?

- J'applique sur ma peau des produits anti-moustiques, surtout la journée².
- Je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien avant toute utilisation, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes.
- Je porte des vêtements couvrants et amples.
- Les bébés peuvent dormir sous une moustiquaire imprégnée.
- J'utilise des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur.
- Si besoin et si j'en dispose, j'allume la climatisation : les moustiques fuient les endroits frais.

ATTENTION AUX TIQUES

En forêt, vous pouvez être piqué par une tique et être contaminé par la **maladie de Lyme**, gravement invalidante.



Soyez particulièrement vigilant lors de vos promenades dans la nature :

- Portez des vêtements couvrant les jambes, les bras et le cou, rentrez le bas du pantalon dans les chaussettes
- Évitez de vous enfoncer dans la végétation, de vous asseoir par terre ou sur du bois mort
- Inspectez-vous minutieusement après votre promenade
- Si vous êtes piqué par une tique, ôtez-la avec un tire-tiques ou une pince à épiler, sans appliquer aucun produit sur la tique, puis désinfectez la plaie.
- Consultez votre médecin : plus le traitement est précoce, plus il est efficace.



COMPTES ADMINISTRATIFS 2017**Lotissement Pont-du-Bos**

Le compte administratif du lotissement du Pont-du-Bos est approuvé tel que présenté ci-dessous (15 voix, Mr le Maire ne pouvant pas prendre au vote).

Section de fonctionnement		
DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
6045 Honoraires	200 000,00	1 500,00
66111 Intérêts réglés à l'échéance	5 893,00	5 892,93
7133 Variation des en-cours de production de biens	203 806,00	203 805,59
608 Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	5 893,00	5 892,93
TOTAL	415 592,00	217 091,45
RECETTES	Prévisions	Réalisations
7133 Variation des en-cours de production de biens	409 699,00	211 198,52
796 Transferts de charges financières	5 893,00	5 892,93
TOTAL	415 592,00	217 091,45

Section d'investissement		
DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	51 925,00	51 925,13
3355 travaux	409 699,00	211 198,52
16 Emprunts et dettes assimilées	10 178,00	10 177,69
TOTAL	471 802,00	273 301,34
RECETTES	Prévisions	Réalisations
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	203 806,00	203 805,59
TOTAL	203 806,00	203 805,59
Déficit d'investissement de 69 495,75 €		

Ce déficit sera repris au Budget primitif 2018. Le compte de gestion 2017, établi par le Percepteur, Comptable de la collectivité, reprenant les mêmes écritures, est approuvé à l'unanimité.



COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 06 mars 2018

Lotissement de Poursicam

Le compte administratif du lotissement de Poursicam est approuvé tel que présenté ci-dessous
(15 voix, Mr le Maire ne pouvant pas prendre au vote).

Section de fonctionnement		
DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
011 Charges à caractère général	200 000,00	4 500,00
opération d'ordre entre sections	170 228,00	170 227,97
TOTAL	270 228,00	174 727,97
RECETTES	Prévisions	Réalisations
7133 Variation des en-cours de production de biens	270 228,00	174 727,97
TOTAL	270 228,00	174 727,97

Section d'investissement		
DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
3351 Terrains	370 228,00	174 727,97
TOTAL	370 228,00	174 727,97
RECETTES	Prévisions	Réalisations
3351 Terrains	170 228,00	170 227,97
TOTAL	170 228,00	170 227,97
déficit d'investissement : 4500 €		

Ce déficit sera repris au Budget primitif 2018. Le compte de gestion 2017, établi par le Percepteur, Comptable de la collectivité, reprenant les mêmes écritures, est approuvé à l'unanimité.



COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 06 mars 2018

Photovoltaïque écoles

Le compte administratif du Photovoltaïque Écoles est approuvé tel que présenté ci-dessous
(15 voix, Mr le Maire ne pouvant pas prendre au vote).

Section de fonctionnement		
DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
6061 Fournitures non stockables	60	57,56
61521 Bâtiments publics	1 000,00	0
6156 Maintenance	800	772,85
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 16	2 000,00	2 000,00
023 Virement à la section d'investissement	21 091,00	0
6811 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	6 000,00	5 569,21
66111 Intérêts réglés à l'échéance	4 900,00	4 893,81
TOTAL	35 851,00	13 293,43
RECETTES	Prévisions	Réalisations
7011 Vente électricité	17 292,00	17 292,32
002 Excédent de fonctionnement Reporté N-1	18 558,00	18 558,53
TOTAL	35 850,00	35 850,85
Excédent de fonctionnement de 22 557,42 €		

Section d'investissement		
DÉPENSES	Prévisions	Réalisations
2153 immobilisations corporelles	36 326,00	0
1641 Emprunts en euro	4 900,00	4 873,33
TOTAL	41 226,00	4 873,33
RECETTES	Prévisions	Réalisations
021 Virement de la section d'exploitation	21 091,00	0
28153 Amortissements	6 000,00	5 569,21
001 Excédent d'investissement reporté	14 135,00	14 135,30
TOTAL	41 226,00	19 704,51
Excédent d'investissement de 14 831,18 €		

Les excédents seront repris au budget primitif 2018. Le compte de gestion 2017, établi par le Percepteur, Comptable de la collectivité, reprenant les mêmes écritures, est approuvé à l'unanimité.



COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 06 mars 2018

Assainissement

Le compte administratif Assainissement est approuvé tel que présenté ci-dessous (15 voix, Mr le Maire ne pouvant pas prendre au vote).

Section d'exploitation		
Dépenses	Prévisions	Réalisations
618 Divers SATESE	500	124,24
6215 Personnel intérimaire	3 120,00	3 120,00
66111 Intérêts réglés à l'échéance	4 200,00	4 176,98
66112 Intérêts - Rattachement des ICNE	-250	-258,86
6811 Dotation aux amortissements.	24 800,00	24 800,00
TOTAL	32 370,00	31 962,36
Recettes	Prévisions	Réalisations
741 Primes d'épuration	10 440,00	11 557,00
751 Redevances concessions, brevet, licences	37 600,00	39 384,71
TOTAL	48 040,00	50 941,71
Excédent de fonctionnement de 18 979,35 €		

section investissement	prévu	réalisé	RAR
Dépenses			
Travaux sur réseaux	15 000,00	12 840,00	2 160,00
Diagnostic Réseau et station d'épuration	49 149,00	6 900,00	42 249,00
Opérations financières			
caisse dépôts et consignations	27 900,00	26 263,19	
recettes			
subvention investissement	37 476,00	0	37 476,00
1068 autres réserves	543	543,29	
021 virement section d'exploitation	15 670,00	0	0
excédent antérieur reporté	13 559,00	13 559,63	
28156 matériel spécifique d'exploitation	24027.00	24366.81	
28158 autres mat outil techniques	773.00	433.19	
TOTAL			
dépenses		46 003,19	44 409,00
recettes		38 909,92	37 476,00
Déficit d'investissement : 14 033,27 €			



COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 06 mars 2018

L'excédent de fonctionnement, soit 18 979.35 €, sera affecté ainsi qu'il suit au budget primitif 2018 :

- 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés : 14 033.27 €
- 002 - Excédent antérieur : 4 946.08 €

Le compte de gestion 2017, établi par le Percepteur, Comptable de la collectivité, reprenant les mêmes écritures, est approuvé à l'unanimité. Mr le Maire espère que quelques taxes de raccordement pourront être encaissées, l'an prochain car l'évacuation des boues de la station bien que non en surcharge depuis sa mise en service en 2004, serait à programmer, cette opération devant normalement être réalisée tous les dix ans. Les travaux, estimés à 70 000 €, feront l'objet d'une consultation. Leur financement pourrait être assuré par un emprunt, dans la mesure où les travaux relèvent de l'investissement, la dette du service assainissement expirant en 2019 avec le versement d'une dernière annuité de 32 000 €, ou par une subvention d'équilibre du budget principal de la commune s'ils doivent être affectés en fonctionnement.

Mr le Maire précise que dans le cadre de la loi Nôtre, la compétence assainissement des communes doit dès 2020 être obligatoirement transférée aux communautés de communes, à moins qu'une minorité de 25 % des communes la composant y soit opposée. Il ajoute la possibilité dès maintenant, de transférer cette compétence au Syndicat des Eschourdes ce qu'envisagerait déjà la commune d'Amou, d'autres communes du Syndicat pouvant être également intéressées. Pour Mr le Maire, il serait judicieux d'adhérer à cette demande. Si ce transfert devait avoir lieu, ces travaux de curage pourraient ainsi être retardés. Mr le Maire demande aux élus de réfléchir sur cette option.

Commune

Le compte administratif de la commune est approuvé tel que présenté ci-dessous (15 voix, Mr le Maire ne pouvant pas prendre au vote).

Section fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses	1 838 470,00	1 178 415,81
011 charges à caractère général	408 550,00	358 781,75
012 charges de personnel et assimilés	593 132,00	561 065,14
65 autres charges de gestion courante	184 322,00	181 639,69
66 charges financières	55 031,00	54 688,52
67 charges exceptionnelles	265	264,46
023 virement à la section d'investissement	583 190,00	
042 opé. d'ordre de transferts entre sections	13 980,00	21 976,25
Recettes	1 461 911,00	1 832 110,27
002 excédent reporté	376 558,24	376 558,24
013 atténuations de charges	12 000,00	13 944,26
70 produits des serv. du domaine et ventes	115 700,00	111 335,23
73 impôts et taxes	895 429,00	899 228,82
74 dotations et participations	329 664,00	329 313,24
75 autres produits de gestion courante	84 100,00	73 216,53
76 produits financiers	5 893,00	5 912,46
77 produits exceptionnels	12 125,00	14 060,34
042 opé. d'ordre de transfert entre sections	7 000,00	8 541,15
Excédent de fonctionnement : 653694,46 €		



COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 06 mars 2018

Section investissement			
Opérations	prévu	réalisé	RAR
Travaux divers chemins communaux			
-dépenses	189 279,00	169 955,28	19 000,00
-recettes	31 339,00	13 500,00	7 839,00
Acquisition mat, out, mobilier			
-dépenses	34 458,00	30 708,33	3 700,00
-recettes	1 667,00	1 182,31	484
Grosses réparations bât cx			
-dépenses	34 277,00	20 172,53	14 000,00
-recettes	2 537,00	2 537,00	
Aménagement espaces verts			
-dépenses	7 328,00	1 186,05	3 000,00
Réfection arènes			
-dépenses	519 302,00	514 156,56	1 500,00
-recettes	690 130,00	588 575,00	101 555,00
Chauffage Hall des sports			
-dépenses	325 000,00	255 133,18	69 866,00
-recettes	291 383,00	112 500,87	173 982,00
réfection mise aux normes sanitaires hall			
-dépenses	40 000,00	2 331,00	37 669,00
mise en accessibilité bts Cx suite ADAP			
-dépenses	30 000,00	5 448,00	24 000,00
plan zéro phyto			
-dépenses	33 000,00	32 164,80	
-recettes	20 800,00		20 800,00
Aménagement cuisine salle Bélvédère			
dépenses	67 000,00	0	67 000,00
réfection menuiseries sanitaires écoles			
dépenses	137 000,00	0	137 000,00
Bâtiment stockage matériel			
dépenses	107 722,00	0	105 000,00
Opérations financières			
Dépenses			
001 déficit investissement reporté	283 214,88	283 214,88	
040 opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000,00	8 541,15	
041 opérations patrimoniales			
16 emprunts et dettes	188 380,00	188 264,83	
Recettes			
024 produits de cessions	1 130,00		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 980,00	21 976,25	
21571 matériel roulant	0,00	8000,00	
28041512 GFP rat : bâtiments instal.	13980,00	13976,25	
10 dotations, fonds div et réserves	56 400,00	60 500,65	
1068 excédents de fonctionnement capitalisé	299 748,00	249 748,88	
13 subventions d'investissement	355 856,00	28 195,18	
16 emprunts et dettes	682 000,00	682 000,00	
27 autres immobilisations financières	10 177,00	10 777,69	
021Virement section fonctionnement	583 190,00		
165 dépôt et cautionnement reçus	480	880	
TOTAL			
Dépenses :	2 002 960,00	1 511 276,59	481 735,00
Recettes :	2 002 961,00	1 111 578,65	304 660,00

Déficit d'investissement : 576 772,94 €



COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 06 mars 2018

L'excédent de fonctionnement, soit 653 694,46 €, sera affecté ainsi qu'il suit au budget primitif 2018 :

- 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés : 576 772,94 €
- 002 - Excédent antérieur : 76 921,52 €

Les ratios suivants sont communiqués :

	2014	2015	2016	2017
capital de la dette remboursé dans l'année	125 549,00 €	255 852,00 €	154 946,31 €	187 864,43 €
annuité dette (capital + intérêts)	183 778,00 €	317 849,00 €	209 374,90 €	241 081,85 €
encours dette au 31/12 (total emprunts bancaires et autres)	1 525 818,00 €	1 269 966,00 €	1 209 853,01 €	1 636 572,36 €
CAF brute (prods fonctt - charges fonctt)	373 926,00 €	317 787,00 €	739 933,12 €	290 571,32 €
recettes réelles fonctionnement avec 77 recettes exceptionnelles	1 489 076,00 €	1 517 389,00 €	1 900 391,73 €	1 447 010,88 €
dépenses réelles fonctionnement	1 115 150,00 €	1 199 601,00 €	1 160 458,61 €	1 156 439,56 €
1°) capital annuel de la dette / CAF brute	0,34	0,81	0,21	0,65
<i>Ce ratio permet d'estimer la capacité de la collectivité à régler le capital de ses emprunts avec les ressources de fonctionnement après déduction des charges de fonctionnement (qui comprennent le règlement des intérêts d'emprunts). Plus le ratio est inférieur à 1, plus la marge est grande pour constituer de l'autofinancement</i>				
2°) annuité dette / recettes de fonctionnement	0,12	0,21	0,11	0,17
<i>ce ratio permet d'estimer la capacité de la collectivité à régler les annuités d'emprunts (capital + intérêts) avec les seules ressources de fonctionnement. Annuité de la dette représente 156 € par habitant .</i>				
3°) encours dette / CAF brute	4,08	4	1,64	5,63
<i>Indique le nombre d'années que la collectivité mettrait à se désendetter si elle affectait la totalité de son excédent de fonctionnement au remboursement de sa dette. En cours de la dette représente 1063 € par habitant</i>				
4°) encours dette / recettes fonctionnement	1,02	0,84	0,64	1,13
<i>indique le nombre d'années que la collectivité mettrait à se désendetter si elle affectait la totalité de ses ressources de fonctionnement au remboursement de la dette .</i>				

Le compte de gestion 2017, établi par le Percepteur, Comptable de la collectivité, reprenant les mêmes écritures, est approuvé à l'unanimité.

Bail de location

Mr le Maire fait part de la demande de logement de Mr Gillot Bruno, Mme Fénérol ayant libéré l'appartement communal qu'elle occupait au 9 rue de la Gendarmerie. L'assemblée accepte de lui louer, moyennant un loyer de 400 € par mois.

Mr le Maire ajoute qu'une personne avec trois enfants serait intéressée par la location des locaux au-dessus de la garderie, anciennement occupés par Mr Divoux, ceux-ci n'ayant toujours pas trouvés preneurs pour une activité professionnelle. L'assemblée accepte de le louer à usage d'habitation et d'en confier la gestion locative à l'agence immobilière Orpi.



COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 06 mars 2018

Travaux de bâtiments

Les sanitaires de la salle André Garbay seront réceptionnés dans la quinzaine. Les estimatifs des travaux de l'école et l'aménagement d'une cuisine au Bélvédère viennent d'être remis par le bureau Partec'Etud. Ils seront examinés lors de la réunion de la commission bâtiments de demain soir.

Création d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe

Lauréate du concours d'ATSEM principal de 2ème classe, Amélia De Barros, qui exerce déjà ces fonctions en qualité d'Adjoint technique, sollicite sa nomination sur ce grade. L'assemblée accepte de créer un poste d'ATSEM Principal de 2ème classe sur la base de 20h/semaine. Sa nomination interviendra au 1er mai prochain après accomplissement des formalités de vacance d'emploi.

Vente de bois de chauffage

L'assemblée décide de revoir légèrement à la hausse, ainsi qu'il suit, le prix du bois de chauffage :

- 25 € T.T.C par stère pour les habitants de la commune
- 33 € T.T.C par stère pour les personnes extérieures à la commune

Christian Lasserre ajoute qu'il est dans l'attente des conditions financières de l'exploitant forestier, Philippe Martin, pour le chargement, la livraison à domicile et le débitage -si les particuliers sont intéressés par ces deux dernières prestations-. Le professionnel sera directement payé par les particuliers.

Questions diverses

- -Vu le montant de l'indemnité forfaitaire annuelle maximale pouvant être octroyé par la collectivité au titre des frais de transports, vu les déplacements réalisés par chaque agent recenseur dans le cadre de sa mission, l'assemblée fixe, ainsi qu'il suit les indemnités à verser : 108 € à Nadine LESGOURGUES, 162.40 € à Sandrine SARDOY, 113.50 € à Audrey LASSERRE.
- Mr le Maire précise que le Comité Syndical des Eschourdes a décidé d'augmenter le prix du m3 d'eau distribué de 0.05 €. Il fait part des investissements réalisés de 2014 à 2017, pour un montant global de 4 454 076.06 € H.T., dont 3 086 321.70 € au titre des divers marchés à bons de commandes portant sur les réseaux.
- Mr le Maire fait part d'un courrier de l'Adgessa précisant que ce gestionnaire ne donne pas suite à l'appel de projet lancé par le département pour la création d'unités de résidence autonomie.
- Suite à la demande de Jean-Michel Ducamp, les élus ne voient pas d'inconvénient à une fusion des clubs de rugby d'Amou et de Pomarez.
- L'assemblée apporte son soutien aux revendications de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France.
- La question sur la rotation des TAP à 13h30 sera posée en communauté de communes.
- L'assemblée donne son accord à la mise à disposition de la salle du Bélvédère à Clémentine Angel, photographe, pour des séances sur une journée, moyennant un tarif identique à celui des particuliers, soit 50 € par séance.
- Une plateforme est mise à disposition de divers élus (maires notamment) pour faire remonter les problèmes de couverture mobile et internet sur leur territoire. Un questionnaire sera envoyé aux entreprises et mis à disposition des particuliers par le biais du bulletin municipal pour recenser les points noirs sur la commune.
- Christian LASSERRE souligne la lenteur d'Orange pour la résolution de problèmes de connexion Internet rencontrés personnellement et également par Guy SAINT-JEAN.
- Pascal CASSIAU rend compte des dettes de cantine et de loyers.
- L'association Etincelle d'Amou, qui œuvre dans la lutte contre le cancer, sollicite la mise à disposition des arènes, du hall et du parking les 10, 11 et 12 mai prochains pour une exposition sur le thème « Les créateurs de notre bien-être ». L'assemblée émet un avis favorable sous réserve de la disponibilité des locaux. L'association envisagerait également un marché de Noël en novembre.
- Monsieur le Maire rappelle la cérémonie du 19 mars à 19 h au monument aux Morts, à l'issue de laquelle de nouveaux porte-drapeaux prendront leurs fonctions.
- Jean-Claude HAYET signale le mauvais état des bas-côtés de la route de Lestage. Monsieur le Maire précise que les services techniques doivent intervenir.



Proposition de diagnostic des risques psychosociaux

Après avoir rappelé que le document unique répertoriant les risques encourus par le personnel dans le cadre des missions confiées est à finaliser, Mr le Maire informe de l'obligation également pour les collectivités de mise en place d'une démarche de prévention des risques psychosociaux. Celle-ci consiste en la collecte de l'ensemble des risques professionnels tant physiques que psychologiques d'une part, et d'autre part, en la mise en place et le suivi de mesures correctives regroupées au sein d'un plan d'actions. Joël ROCHEBILIERE, gérant de la Société PIALYS à BORDEAUX, a soumis, une proposition, sur trois années renouvelables par tacite reconduction, pour la réalisation de ce diagnostic selon un forfait de 1 920 € T.T.C. par an, étant précisé la nécessité d'un suivi et d'une actualisation annuelle. Les élus sollicitent des informations complémentaires avant de se prononcer (références de collectivités et retours).

Fixation des ratios promus/promouvables

Plusieurs agents des services techniques peuvent prétendre à un avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe au titre de l'ancienneté. Il sera proposé au comité technique du Centre de Gestion un taux d'avancement à 100 % des adjoints techniques promus/promouvables.

Investissements et demandes de subventions

Sont abordés les divers investissements à budgétiser.

Jérôme ROBILLARD détaille les travaux de bâtiments prévus à l'école. La plupart ne pouvant être réalisés qu'en période de vacances, ceux-ci s'étaleront également jusqu'à la fin des vacances d'été 2019. Ainsi pourraient être réalisés d'ici la fin des vacances de Toussaint 2018, selon les réponses des entreprises retenues, la rénovation des sanitaires indépendants à l'arrière, la mise en place d'une ventilation mécanique –dans la mesure du possible– et le remplacement des menuiseries extérieures d'une partie des classes donnant sur les préaux, les autres étant programmés sur 2019, de même que le remplacement des lambris des préaux et des avant-toits. La consultation des travaux sera lancée incessamment. Des subventions seront sollicitées pour cette opération, notamment auprès du Conseil Départemental des Landes au titre de l'aide à la construction, restructuration et réhabilitation des bâtiments scolaires, ainsi que dans le cadre de certificats d'économie d'énergie.

L'aménagement d'une cuisine au Belvédère verra également le jour en 2018, le projet étant finalisé par le Bureau Partec'Etud, ainsi que les travaux d'accessibilité à divers bâtiments, à savoir à la cour de l'école (34 371 €) et à la cantine scolaire (4 485 €).

En raison de démarches administratives préalables, la construction d'un local de stockage à l'arrière du hall des sports est différée sur 2019.

Monsieur le Maire précise que la construction de la tribune pour l'orgue de l'église est également à prévoir, un projet de réalisation par des compagnons étant étudié par l'association « Les Amis de l'église ». Reste à en définir les modalités d'exécution et d'intervention. Aussi une réunion avec le maître d'œuvre, le Bureau Partec'Etud, et les patrons des compagnons serait opportune. Jean-Claude HAYET rappelle que la Caisse du Crédit Agricole pourrait apporter une aide de 30 %, voire plus, dans la mesure où le projet est porté par l'association.

Ludovic NOUGARO dresse la liste des divers travaux de voirie et de mise en accessibilité, à réaliser en externe :

- Busage chemin du Yout : 7 865 €
- Chemin de Péhaou (mise en sécurité et recalibrage) : 36 663 €
- Place de la roseraie (mise en œuvre d'enrobés, marquage au sol) : 7 659 €
- Avenues de Jean Barbé et de la Chalosse (mise en œuvre d'enrobés sur les trottoirs, les revêtements existants ayant mal vieilli) : 13 167 € et 17 115 €



Suite liste des divers travaux de voirie et de mise en accessibilité, à réaliser en externe :

- Busage du chemin de la Barthe sur un linéaire approximatif de 40 ml, au lieu de 80 ml initialement prévus, Monsieur le Maire précisant que la Communauté des Communes « Coteaux et Vallées des Luys » a retenu la réalisation de l'enrobé de la route. Jean-Claude HAYET demande si Hervé GUICHEMERRE ne pourrait pas être mis à contribution en partie, son activité ayant contribué à la dégradation de ce chemin. Compte tenu de la diminution du linéaire, Ludovic NOUGARO interrogera les Services techniques sur la possibilité d'une réalisation en interne.
- Place de l'église (2 places PMR Personne à mobilité réduite) : 1 875 €
- Mairie (1 place PMR Personne à mobilité réduite) : 1024 €
- Giratoire du lotissement de Poursicam
- Signalisation cheminements PMR Stade et place des Arènes : 1 662 € + 2 767.20 €
- Signalisations sur diverses rues (RD7-RD15, rue de la Gendarmerie, RD7) : 4 629 €
- Nettoyage à l'eau chaude des bétons désactivés avec traitement oloéofuge incolore mate pour protection (rues de la halle, de la mairie et du commerce - places du Lion d'or, André Garbay et de la poste - entrée salle des fêtes - trottoirs côté Computerun contour des arènes) : 15 408 €

Les travaux de fauchage (rotofaucheuse + épareuse) assurés par les employés municipaux représentent annuellement environ 575 h. Après calcul du coût de revient Ludovic NOUGARO propose de sous-traiter, après consultation, la partie rotofaucheuse à la CUMA, ce qui réduira à deux mois, au lieu de quatre, le temps passé sur ces travaux par les services techniques -qui ont vu leur effectif ramené à 5 au lieu de 6, permettant ainsi de déployer les agents sur d'autres tâches en campagne et dans le bourg. Pour Jean-Claude HAYET cette solution sera légèrement plus onéreuse, avec un employé supplémentaire pendant un mois. Les chemins de remembrement seront à réaliser dès que le temps le permettra.

Les achats suivants sont programmés : panneau pour jumelage, perforateur, coffret de chantier, grilles de chantier et blocs anti-intrusion, tables, chariots de manutention, chaises, tables de ping-pong, instruments de musique, lave-vaisselle, panneau d'affichage pour la pétanque, fourgon, illuminations. Le Conseil Départemental sera sollicité pour une aide à l'acquisition des instruments de musique.

D'après Jean-Claude HAYET la mise aux normes des écoles pourrait peut-être bénéficier d'une subvention de l'Etat dans le cadre du GPI (Grand plan d'investissements) 2018-2022. Contact sera pris avec la Préfecture pour des précisions.

Côté Environnement, Anne Marie DESTIZONS précise que des plaques de rues et numéros d'habitations restent à poser, ainsi que la conception de totems à étudier.

Avenant du maître d'oeuvre lotissement de Poursicam

Depuis février 2017, un projet architectural paysager et environnemental doit être établi lors du dépôt d'un permis d'aménager de lotissement. Monsieur le Maire rappelle la mission confiée à AGL Mesure à POMAREZ, en novembre 2016, pour l'étude du lotissement de Poursicam pour un montant de 18 600 € H.T. Il convient en conséquence de passer un avenant avec ce bureau d'études, en collaboration avec Thomas GUILLENTEGUY, architecte à HABAS, pour la réalisation de cette prestation supplémentaire moyennant un forfait de 1 175 € H.T. L'assemblée accepte cet avenant.



COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 10 avril 2018

Fixation des taux des trois taxes

Monsieur le Maire commente l'état des bases prévisionnelles des trois taxes directes locales pour 2018 transmis par le Trésorier Payeur Général. Par comparaison avec 2017, le produit des taxes est supérieur de 2.26 % (par rapport aux prévisions) et de 1.65 % (par rapport aux réalisations), les allocations compensatrices connaissant une baisse de 1.75 %.

Sur la proposition de la Commission des Finances, l'assemblée décide de maintenir les taux 2017, déterminant, pour 2018, le produit attendu de la fiscalité directe locale à 627 247 €, détaillé comme ci-dessous :

	Taux	Bases	Produits en €
Taxe d'habitation	14.00 %	1 612 000	225 680
Taxe foncière (bâti)	17.04 %	1 767 000	301 097
Taxe foncière (non bâti)	54.88 %	100 400	55 100
		Sous-total	581 877
Allocations compensatrices			45 370
		TOTAL	627 247

BUDGETS COMMUNAUX

Lotissement de Poursicam

Le budget 2018 du lotissement de Poursicam est voté à l'unanimité, par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement, tel que présenté ci-dessous :

Section de fonctionnement			
dépenses		recettes	
011-6045 achats études, prestat serv	177468	042 -7133 variat en-cours	
66 charges financières	1000	de production de biens	353 196
042-7133 variat en-cours		043 -796 transfert charges financières	1000
de production de biens	174728		
043 frais acces sur terrains en cours	1000		
TOTAL	354 196	TOTAL	354 196
Section d'investissement			
dépenses		recettes	
040-3351 terrains	353 196	16-1641 emprunts en euros	
001 déficit reporté	4 500	040-3351 terrains	
TOTAL	357696	TOTAL	357 696



COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 10 avril 2018

Lotissement du Pont du Bos

Le budget 2018 du lotissement du Pont du Bos est voté à l'unanimité, par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement, tel que présenté ci-dessous :

Section de fonctionnement			
dépenses		recettes	
6045 achats études prestations serv	326 000	042 opé d'ordre transfert entre sections	542 698
66 charges financières	5499	043-796 transferts charges financières	5499
042 7133 variat,en-cours de production biens	211199		
043 -608 frais accessoires sur terrains en cours	5499		
TOTAL	548 197	TOTAL	548 197
Section d'investissement			
dépenses		recettes	
16 8748 dettes autres communes	16430	1641 emprunts en euros	417425
040 -3355 travaux	542698	040 -3355 travaux	211199
001 déficit reporté	69496		
TOTAL	628 624	TOTAL	628 624

Mr le Maire précise que le Syndicat des Eschourdes prendra en charge la desserte à l'intérieur de ces deux lotissements -les branchements restant à la charge du budget des lotissements. Les travaux d'assainissement collectif et de pluvial seront, quant à eux, supportés par le budget assainissement de la commune.

Photovoltaïque

Le budget 2018 "photovoltaïque de l'école" est voté à l'unanimité, par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement, tel que présenté ci-dessous :

Section de fonctionnement			
dépenses		recettes	
Libellés	Prévisions	Libellés	Prévisions
011-6061 Fournitures non stockables	60	70-7011 vente électricité	17 665
011-61521 bâtiments publics	1 000	002 résultat reporté	22 557
011-6156 maintenance	1 100		
012 charges de personnel et frais assimilés	2 000		
66-66111 intérêts	4 700		
023 virement à la section d'investissement	25 362		
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000		
TOTAL	40 222	TOTAL	40 222
Section d'investissement			
dépenses		recettes	
Libellés	Prévisions	Libellés	Prévisions
1641 remboursement capital emprunt	5 200	excédent reporté	14 831
21-2153 installation à carac spécifique	40 993	28 153 instal. à caractère spécifique	6 000
		021 virement section invest.	25 362
TOTAL	46 193	TOTAL	46 193



COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 10 avril 2018

Service assainissement collectif

Le budget 2018 du service assainissement collectif est voté à l'unanimité, par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement, tel que présenté ci-dessous :

Section fonctionnement			
DEPENSES		Bud. Ant.	Voté
11 Charges à caractère général		500	500
12 Charges de personnel et frais assimilés		3 120,00	3 120,00
66 charges financières		3 950,00	2 718,00
023 Virement à la section d'investissement		15 670,00	6 233,00
042 opération d'ordre de transfert entre sections		24 800,00	49 875,00
TOTAL		48 040,00	62 446,00
RECETTES		Bud. Ant.	Voté
70-70 613 participations pour assai. collectif		0	8 000,00
74 subvention d'exploitation		10 440,00	11 000,00
75 autres produits de gestion courante		37 600,00	38 500,00
R002 Résultat reporté			4 946,00
TOTAL		48 040,00	62 446,00

Section d'investissement				
Programmes	dépenses		recettes	
	RàR	Voté	RàR	Voté
Travaux sur réseaux				
2158 installations	2 160,00			
21532 réseaux assainissement		120 000,00		
1641 emprunts en euros				77 123,00
Diagnostic et réseau Station épuration				
2315 installation tech.	42 249,00			
131 subvention d'équipement			37 476,00	
Travaux station				
2315 installations techn		80 000,00		
1641 emprunts en euros				66 000,00
opérations financières				
001 déficit reporté		7 101,00		
1068 autres réserves				14 033,00
2762 créances sur transfert de drts à déduction tv		30 000,00		30 000,00
2315 attestations tva				30 000,00
28156 matériel spec d'exploitation				48 674,00
28158 autres				1 201,00
1641 Caisse dépôts et consignations		29 230,00		
021 virement de la section de fonctionnement				6 233,00
Total	44 409,00	266 331,00	37 476,00	273 264,00
Total		310 740,00		310 740,00



COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 10 avril 2018

Concernant l'enlèvement des boues de la station d'épuration, dont un premier devis indique un coût de l'ordre de 80 000 €, Ludovic NOUGARO fait part d'une solution certainement bien moins onéreuse, consistant en une mise en décharge sur un site agréé par la DREAL (tel qu'une carrière), sous réserve du caractère inerte, avéré après analyses, des boues. Il élaborera un cahier des charges pour l'analyse à réaliser et, dans la mesure où elle est concluante, fera chiffrer cette option.

Monsieur le Maire rappelle que la compétence Assainissement pourrait dès maintenant être transférée au syndicat des Eschourdes, le transfert aux communautés de communes devenant obligatoire en 2020 à moins qu'une minorité de blocage (25 % des communes représentant au moins 20 % de la population) en demande le report au 1^{er} janvier 2026. Les aspects juridiques d'un éventuel transfert seront abordés lors d'une réunion avec Mr le Sous Préfet pour un transfert effectif au 1^{er} janvier prochain, il conviendra que le Conseil Municipal se prononce au plus tard en juin.

Commune

Les subventions suivantes sont octroyées aux associations : Admr 450€, Prévention routière 100€, Pomarez Patchwork 100€, Club du 3^{ème} âge 180€, Souvenir français 100€, Association de défense des droits des accidentés et de la vie 100€, Amicale Sapeurs pompiers 670€, Ligue nationale contre le cancer 180€, société de chasse 430€, Pétanque pomarézienne 100€, Comité des Fêtes 10000€ + 350€ (ajustement fête du 1^{er} juillet 2017, Harmonie de pomarez 29 152€ déduction faite de l'achat des instruments (32 000€), APP du canton d'Amou 120€, Conjointes survivants 180€, USP 15 950€, FNACA Comité local 500€, Société des Amis de l'église 100€, Restaurants du cœur 474€, Coopérative scolaire (voyage) 800€, Association Parents d'élèves 1 000€, Gymnastique pomarézienne 100€, Comité de jumelage 100€, Octofolies 500€, Pomarez Arènes Traditions 100€.

Le budget 2018 de la commune est voté à l'unanimité, par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement, tel que présenté ci-dessous :

Section fonctionnement			
DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractères	392 634	013 Atténuations de charges	1 150
012 Charges de pers. et frais assimilés	500 627	70 Prod. des serv. du domaine, vente	108 280
65 Autres charges de gestion cour	168 230	73 Impôts et taxes	888 792
66 Charges financières	50 070	74 Dotations et part.	311 338
67 charges exceptionnelles	150		
023 Virement section invest.	340 779	75 Autres prod. de gest. cour.	68 000
042 ordre de transfert entre sections	12 831	76 Produits financiers	5 499
		77 Produits exceptionnels	340
		042 Opé. ordre de transfert entre sec.	5 000
		R002 Résultat reporté	76 922
Total	1 465 321	Total	1 465 321



COMPTES RENDUS

Conseil Municipal du 10 avril 2018

Section d'investissement					
PROGRAMMES	DEPENSES		RECETTES		Solde
	Report	Voté	Report	Voté	
62 TRAVAUX DIVERS C.C.	19 000	177 150	7 839	10 000	-171 311
2313 construction	19 000				
2315 Installations mat et outillage		177 150			
13 subv d'investissement			7 839	10 000	
64 ACQUISITION MATERIEL OUT. MOB.	3 700	47 000	484	2 000	-48 216
2188 autres	3 700	47 000	484		
92 GROSSES REPARATIONS BAT CNAUX	14 000	16 000			-30 000
2313 constructions	14 000	16 000			
117 AMENAGEMENT D'ESPACES VERTS	3 000	2 000			-5 000
2121 plantations arbres arbustes	3 000	2 000			
156 REFECTION ARENES	1 500	0	101 555		100 055
2313 constructions	1 500	0			
13 subv d'investissement			101 555		
163 CHAUFFAGE HALL DES SPORTS	69 866	1 500	173 982		102 616
21318 autres bâtiments publics	1 400				
2315 constructions	68 466	1 500			
1322 subv equip, non transf,			90 000		
1323 subv equip, non transf,			13 982		
1341 fonds aff.equip, nonT.D.G.E			70 000		
164 REFECTION,MISE AUX NORMES SANI,HALL	37 669				-37 669
2313 construction	37 669				
165 MISE EN ACCESSIBILITE BAT CX	24 000				-24 000
2315 installation mat et outil	24 000				
166 PLAN ZERO PHYTO			20 800		20 800
1328 autres			20 800		
167 AMENAGEMENT CUISINE BELVEDERE	67 000	8 349			-75 349
2313 construction	67 000	8 349			
168 REFECTION SANITAIRES ECOLE	137 000	69 800			-206 800
2313 constructions	137 000	69 800			
169 BATIMENT DE STOCKAGE MATERIEL	105 000	-90 000			-15 000
2313 constructions	105 000	-90 000			
170 TRIBUNE ORGUE		30 000			-30 000
2313 Constructions		30 000			- 30 000
OPERATIONS FINANCIERES					
001 déficit d'investissement reporté		399 698			
1641 emprunts en unités monétaires		181 063			
040 opération d'ordre de transfert entre sections		5 000			
1068 excédent de fonctionne capitalisé.				576 772	
27 autres immobi. financières				10 573	
024 Produits de cessions				630	
021 virement de la section de fonctionnement				337 829	
040 opération d'ordre entre sections				12 831	
10222 F.C.T.V.A.				69 500	
10226 taxe d'aménagement				4 500	
TOTAUX	481 735	847 560	304 660	1 024 635	
TOTAUX		1 329 295		1 329 295	



Questions diverses

- Le mauvais état des arêtiers de la salle des Fêtes(côté rue de la Halle) est signalé.
- L'assemblée accepte l'avenant à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales des Landes fixant le taux de ressortissants du régime général pour la prestation de service Alsh « Extrascolaire-périscolaire » à 98 % (fixe) ainsi que les conditions de versement de la subvention.
- La réception, avec levée des réserves, de la chaufferie bois est fixée au 18 avril prochain.
- Jean-Claude HAYET propose la mise en vente des parcelles communale de Cambouré. La SAFER sera contactée pour une estimation.
- L'inauguration de la chaufferie bois est fixée le 28 avril à 11 h.
- Mr le Maire rappelle la cérémonie du 08 mai au monument aux morts. Rendez-vous à 11 h 45 devant la mairie.
- Les mamans 2017 seront honorées lors d'une cérémonie qui se déroulera en mairie le samedi 26 mai à 11 h. A cette occasion leur seront offerts des fleurs et des chocolats ainsi qu'un livre de naissance selon l'âge de l'enfant, celui-ci à l'initiative de la communauté de communes.
- Mr le Maire fait part d'une réunion organisée à AMOU le 11 avril à 19 h pour le parrainage de jeunes migrants.
- Les services techniques demandent la création d'un accès à l'école par le stade.
- Mr le Maire donne des précisions sur le festival tauromachique du 28 avril prochain organisé par Etienne GRENET, soulignant que ce dernier était bien informé que le même week-end sur 2019 était déjà réservé, après contact de l'APAT, par Nicolas VERGONZEANNE, celui-ci étant dans l'impossibilité d'organiser un spectacle à la même date cette année. Une annulation de la part de l'association, engagée avec Nicolas VERGONZEANNE, n'est pas concevable. Ce dernier, joint par téléphone par Etienne GRENET, finirait par se désister pour 2019. L'APAT est dans l'attente d'une confirmation écrite.
- Jérôme ROBILLARD se charge d'étudier les réparations qu'il conviendrait de faire sur la toiture du hall des sports.
- Le signallement des toilettes de la salle des fêtes est sollicité par un riverain.



LOTISSEMENT DE POURSIKAM : projet du maître d'oeuvre.

Monsieur le Maire rend compte de la réunion de la Commission Urbanisme le 03 mai, au cours de laquelle Lenny LAGOUTE du Cabinet AGL Mesure à POMAREZ a présenté le projet de travaux et l'échéancier concernant la réalisation du lotissement de Poursicam. La consultation des entreprises sera lancée courant mai, l'attribution des marchés en juillet et la réalisation des travaux dans la foulée. En raison de la présence simultanée de plusieurs entreprises sur ce chantier un coordonnateur SPS est à recruter.

La Commission a opté pour un rond-point non franchissable. Le maître d'œuvre demande à réfléchir sur un type de revêtement de cet ouvrage. Ludovic NOUGARO émet diverses options : en végétal, enherbé, en gazon synthétique... avec éventuellement un emplacement pour la diffusion de publicités (socle à prévoir dans ce cas). Christian LASSERRE préconise l'amenée d'une gaine si un éclairage ultérieur était décidé.

PROJET DE VIDÉO PROTECTION

Monsieur le Maire informe du cambriolage des locaux des services techniques dans la nuit du 16 au 17 avril avec vol du camion polybenne (acquis en 2015) et de divers matériels (souffleurs, tronçonneuses, débroussailluses, taille haie, visseuses...), soit un préjudice de l'ordre de 37 000 €. Un camion de 2015 (nu, sans benne) est commandé pour 26 000 € H.T.

Aussi Monsieur le Maire a repris contact avec la société Protec Vidéo Landes pour revoir le projet d'installation de matériels de vidéo protection, la solution proposée en 2016 n'ayant pu aboutir techniquement en raison de l'impossibilité de brancher les caméras sur l'éclairage public.

La proposition revue et actualisée porte sur six caméras pour les sites des arènes, hall, stade, carrefour Lebel, presbytère et Belvédère pour une location mensuelle de 227,01 € TTC pendant 36 mois et au-delà de 197,40 € ainsi qu'un dépôt de garantie de 1 223 €. Les services techniques pourraient également être équipés pour un coût de 26,97 € T.T.C. pendant 36 mois et par la suite 23,45 €, le dépôt de garantie étant de 168 €. L'assemblée opte pour l'installation de l'ensemble. Plusieurs supports sont auparavant à prévoir ainsi que les branchements électriques.

BAUX DE LOCATION LOGEMENTS

La maison de l'ancienne gendarmerie est louée, par l'intermédiaire de l'agence Orpi, à compter du 1^{er} juin prochain à Mr et Mme Marcel MARTIN, moyennant 600 €/mois. Une assurance « loyers impayés » est souscrite. L'entrée dans les lieux est prévue au 25 mai.

Véronique DUBEAUX donne congé du logement du presbytère qu'elle occupe en colocation avec Fabrice COURTOIS. Aussi un nouveau bail de location est conclu selon les mêmes conditions avec ce dernier, à effet du 1^{er} juin prochain.

PROJET DE REMPLACEMENT DE DÉFIBRILLATEURS PAR LE CDG

Vu la défaillance du défibrillateur du hall des sports, l'assemblée accepte son remplacement par la mise à disposition d'un appareil par le centre de gestion moyennant un coût annuel de 450 €, maintenance comprise.

TRANSFERT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que six communes du Syndicat des Eschourdes (Amou, Pomarez, Candresse, Nassiet, Poyartin et Candresse) seraient intéressées pour transférer auprès de ce dernier leur compétence assainissement collectif. Le transfert pourrait être effectif au 1^{er} janvier prochain dans la mesure où le syndicat délibère sur ces transferts lors de son assemblée générale de juin ou au plus tard en septembre, ce qui implique auparavant une décision officielle des communes concernées. Il s'interroge sur la possibilité d'instaurer des règlements, des montants de taxe de raccordement et de prix du m³ différents d'une collectivité à l'autre, sachant que pour la commune de CLERMONT, un règlement et des montants de taxes sont déjà fixés par le syndicat. Il attend des réponses de la Sous-Préfecture sur ces points.



QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire dresse la liste provisoire des parcelles constructibles dans le cadre de l'élaboration du PLUi, soit une surface constructible approximative de 11 ha 90 :

- Dents creuses et surfaces densifiables	30 642 m ²	
- Lot de Poursicam 1 AU	8 630 m ²	
- Lot Séga 1 AU	11 080 m ²	
- Lot. Pont du Bos 1 AU	11 210 m ²	
- Chemin du Moulin 1 AU	10 350 m ²	
TOTAL		71 912
m²		

- Propriété GARBAY 1 AU
(sur parcelles 235, 236, 237 (pie), 234 cu de 5 lots) 15 944 m²
 - Propriété BEDORA 1 au
(sur parcelles 231 (pie), 232, 227 cu, 370, 748) 13 178 m²
 - Propriété SERIS 1 AU - CU déposé
(sur parcelles 549 (pie), 558 (pie), 546, 551, 553) 18 836 m²
- Caroline BEDORA cèdera une partie de sa propriété, en continuité de la parcelle acquise auprès de Mr SERIS à Nolibos, nécessaire à la commune pour une future desserte de la zone U.
- Christian LASSERRE rend compte de la réunion mensuelle avec les services techniques qui a porté sur les formations à suivre par les agents, l'élaboration d'une fiche d'état des lieux lors de manifestations organisées par des associations extérieures, les demandes de matériels (une grosse tronçonneuse et une élagueuse). La motorisation pour l'ouverture et la fermeture du portail des services techniques est à l'étude.
 - 10 naissances ont été recensées sur la commune en 2018. Les mamans seront honorées lors d'une cérémonie le samedi 26 mai à 11 h.
 - Hélène TORTIGUE informe que, dans le cadre du jumelage, un groupe d'une quinzaine d'enfants du centre de loisirs de Saint-Gildas des Bois sera dans la région la semaine du 30 juillet au 04 août. Des activités leur seront proposées dans la journée par le centre de loisirs d'Amou. Le comité de jumelage les recevra pour une découverte de la commune le mercredi 1^{er} août ; ils seront également invités pour le repas des fêtes du vendredi soir. Leur hébergement est prévu sur Mugron.
 - Jean-Claude HAYET demande si le hall des sports est devenu impraticable pour que les derniers matchs de basket des garçons n'aient pas eu lieu à POMAREZ.
 - Jean-Claude HAYET revient sur l'absence depuis plusieurs mois de Didier MERRIEN, choix qu'il respecte. Sans porter de jugement sur sa décision, il regrette cependant qu'il ne soit pas remplacé au niveau de la Communauté de Communes auprès de laquelle il siège en tant que 5^{ème} délégué élu de la commune. Selon lui, s'il démissionne, un remplacement est légalement possible par le candidat de même sexe élu conseiller municipal suivant la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller municipal à remplacer a été élu. Si cette liste est épuisée, le siège est pourvu par le premier conseiller municipal de même sexe élu sur la liste correspondante des candidats aux sièges de conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire. Les services préfectoraux seront consultés pour en avoir confirmation. Selon Pascal CASSIAU sa lettre de démission serait prête depuis déjà quelque temps.
 - Jean-Jacques BARGELES informe de diverses sorties dans la forêt communale des classes de CE1, CE2 et CM1, faisant suite à une première visite à l'automne.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

Pomarez arènes et traditions

L'association présente une EXPOSITION dont le thème est unique :

Les reines de l'arène

des vaches marines sauvages aux Ibériques et Camarguaises , découvrez la richesse de l'histoire des vaches et taureaux qui fonde notre tradition locale.

Lieu : la grange à proximité des arènes

VISITES GRATUITES

Tous les soirs de fête à 17h00

Tous les samedis à 17h00

consulter la MAIRIE 05.58.89.30.28



U.S.P. Section Judo

Le samedi 07 avril, nous avons organisé notre repas annuel. Toujours dans la bonne ambiance et la bonne humeur, le club a été ravi de recevoir tous ses convives avec une participation record de quasiment 170 repas !!! Le 16 juin lors du gala de fin d'année, Mickaël Cibassié, enseignant, a remis 4 ceintures noires. En effet, Kilian Rochais, Dorian Mesmer, Léo Moreau et Valentin Dunet, après beaucoup de travail et de motivation, ont réussi leur passage de grade pour la ceinture noire.

A noter également que 4 autres licenciés du club, Rémi et Thomas Lataste, Romain Bayle et Kaï Lustre, ne sont qu'à quelques points de l'obtention de cette ceinture. Sûrement acquiescent d'ici la fin de l'année 2018



Horaires des cours proposés :

Les cours de TAÏSO : *mardis et jeudis 19h30/20h30*

Les cours de JUJITSU : *mercredi 20h/21h30*

Les cours de JUDO : *mercredis et vendredis, horaires des cours en fonction des âges et des niveaux.*

N'hésitez pas à venir essayer !

salle des associations : *Inscriptions les 5 et 7 septembre de 18h30 à 20h*

Prévoir un certificat médical autorisant la pratique du judo en compétition, jujitsu, taïso (suivant la discipline pratiquée)

Pour tous renseignements : DUBERNET Sandra, présidente de l'USP section judo, 06 83 32 84 42



Gym pomarézienne

Ce 3ème trimestre de la gym pomarézienne a été fertile. Au delà des 6 cours hebdomadaires, 3 de gym tonique et 3 de gym douce qui ont permis de donner satisfaction aux 149 adhérents de cette saison et à Joëlle, notre coach, le club a vécu plusieurs événements : en mai, un séjour de 3 jours dans le désert des Bardenas en Espagne, avec randonnées quotidiennes ; puis une sortie d'une journée avec marche de Zarautz à Guétaria et montée au sommet du mont Raton, terminée par un repas dans une cidrerie ; et enfin un séjour d'une semaine sur l'île de Majorque avec tourisme et sport (randonnée sur le GR 22 et cours de gym sur la plage ou la terrasse de l'hôtel). Revenons à Pomarez pour ajouter l'assemblée générale qui a permis au Bureau de faire état de la bonne santé du club et à notre coach de manifester sa satisfaction devant le succès du club et la bonne participation des adhérents. La saison s'est terminée par une marche autour du lac Tastoa suivie d'un pique-nique festif. Rendez-vous le 13 septembre pour la reprise des cours à la salle des fêtes (mêmes jours et horaires).



Club des retraités « Lous Barounets » de la Mecque

Vendredi 1er Juin, les Barounets s'étaient donné rendez vous pour une balade en frontière espagnole notamment à Fontarrabie. Débarqués par le transporteur sur le quai d'Hendaye, nous avons traversé la Bidassoa en bateau navette pour tester notre résistance au mal de mer. Arrivés à bon port, le comité d'accueil composé de 2 hôtesse guide (pour 2 groupes) nous a pris en main pour une visite guidée et pédestre de la cité. Remparts, vieux quartiers, cathédrale, château ... tout y est passé, décrit dans le moindre détail. Après cette marche tonique, repas copieux et local sur le quai. Pour accompagner la digestion, petit train touristique à l'assaut du cap du figuier. La digestion terminée, cap vers Behobie pour ramener quelques souvenirs. Une journée bien remplie.

Le Mardi 27 Juin, les Barounets s'étaient donné rendez vous à la salle du belvédère pour se mettre à l'ombre et au frais ...et participer à un loto convivial. Animé par Michel et Annie, 4 parties ont pu ainsi être déroulées avant qu'arrive l'heure de la collation: crêpes, pastis, cake et boissons douces. Une bien agréable après midi en somme que nous nous proposons de renouveler à l'époque des châtaignes.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

L'Harmonie de Pomarez



Le samedi 30 juin, ce fut une soirée magique dans les arènes de la Mecque. Après avoir passé des mois à travailler sur la sortie du nouvel album « Musicornes », son impact a été à la hauteur des attentes de Véronique Guilhorre, chef d'orchestre. L'harmonie de Pomarez a organisé un concert, avec la participation de l'Harmonie de Soustons et du groupe Piperade SWPA, de la chorale des associations pomarésiennes et des élus, des classes de formation musicale de l'école de musique.

Le public s'est laissé bercer par les deux harmonies qui, en duo ou en solo, se sont partagé la scène. Pour le final, les musiciens soustonnais et pomarésiens, les cornemuses, les chanteurs, sur l'interprétation de la ballade irlandaise ont fait vibrer les arènes d'un son inhabituel.

Et comme un bon repas est toujours de mise pour passer un agréable moment, le hamburger maison s'est imposé comme la recette idéale pour terminer cette soirée musicale sur une bonne note !

vous pouvez vous procurer le CD via les musiciens,
ou par mail :
harmonie2pomarez@gmail.com

Dates des inscriptions à l'école de musique de Pomarez :

Vendredi 31 août : de 18h à 20h

Samedi 1^{er} septembre : de 10h à 12h

Mercredi 5 septembre de 18h à 20h.



Basket Espoir Chalosse

Comme chaque année la période d'avril à juin est intense pour le club en premier lieu au niveau sportif avec la fin des championnats et les phases finales des coupes.

En Nationale 3 les filles après une saison réussie, grâce à un engagement sans faille autour de leur entraîneur terminent à la 5^{ème} place après avoir assuré le maintien dans un derby passionné contre Dax . En coupe des Landes, l'équipe arrive en ½ finale où elles s'inclinent sans démériter face aux montoises de Nationale 2.

Pour les garçons il fallait confirmer le bon parcours de l'année précédente lors de la 2^{ème} saison en Pré-nationale. Le départ est timide mais le coach a su redresser la barre et la phase retour sera excellente avec des victoires probantes à l'extérieur. Ils finissent 4^{ème} après une dernière victoire dans un beau derby contre les dacquois.

En championnat régional 3, l'équipe 2 masculin, après un début balbutiant, retrouve son basket sous la houlette des coaches Julien et Vincent et le soutien des joueurs de l'équipe 1. Ils assurent leur maintien à l'issue d'une victoire probante face au leader Villeneuve sur Lot et terminent 5^{ème}.

En championnat départemental Pré-région, les filles 2 présentaient une équipe très rajeunie mais avec le soutien ponctuel des baladeuses de l'équipe 1 elles font un bon parcours en tête de poule terminant au final à la 3^{ème} place.

Les équipes masculines 3 et 4 réalisent un bon parcours en départemental 2 et 4. Sans pression particulière, ils s'entraînent et jouent tout au long de la saison, sachant allier basket et convivialité.

Chez les plus jeunes de l'école de basket Avenir Basket Chalosse, le bilan est satisfaisant au niveau de l'engagement et des progrès réalisés tout au long de la saison. On notera en particulier le titre départemental série A des U15 masculin à l'issue d'une finale acharnée où ils furent soutenus par de nombreux supporters des 2 clubs.

Au niveau animation, outre les 2 lotos organisés à Pomarez, le club a accueilli dans les arènes une ½ finale de coupe des Landes filles et garçons et sur 3 jours les finales régionales aquitaine et la finale de la coupe 'Sud-Ouest'. Sur ces événements majeurs, le club a pu mobiliser de nombreux bénévoles et la majorité des licenciés qui ont assuré un service parfait pour faire face aux attentes des nombreux supporters qui ont rempli à chaque fois les arènes. En juin et pour la 4^{ème} année, la soirée 'Le bœuf fait sa musique' dans les arènes a accueilli de nombreux convives mélomanes qui ont apprécié la côte à l'os et la musique de l'harmonie pomarézienne. Le 14 juillet le traditionnel vide-grenier s'est terminé par la soirée moules frites qui connaît toujours autant de succès.

A noter pour le 19 août à 15h à Pomarez, le loto géant à 7500€ organisé dans la salle polyvalente.



L'assemblée générale du club s'est tenue à Pomarez le 30 juin devant un auditoire nombreux et attentif ; on notait la présence des maires de Bastennes, Castelnau, Donzacq et Pomarez. Les rapports moraux et d'activité présentés par Yves Darbat et Christophe Ricotti retraçaient le bilan d'une saison finalement sereine pour le club. Le rapport financier d'Alain Domenger présentait même un léger excédent. M. Lasserre, maire de Pomarez concluait cette AG dont il avait apprécié la tenue; il demandait un peu plus de communication avec la mairie pour renforcer les liens qui unissent les deux entités. Tout ce terminait par un vin d'honneur offert par la municipalité et un repas ouvert à tous.



Les amis de l'église

Vous l'avez peut-être remarqué en venant à l'église, les panneaux pédagogiques historiques mis au point et édités par les Amis de l'église ont trouvé leur place définitive.

Ils avaient été livrés en fin d'année en mairie. Les services techniques se sont chargés de leur installation avec compétence et application.

Tous les deux en extérieur, l'un se situe sur le mur à droite de la grande porte, c'est un historique de l'église. L'autre renseigne les visiteurs sur la grande dalle de grès qui se trouve au bord de l'allée menant vers la place de la roseraie : le panneau a été placé sur un poteau en acier qui sert de support.

Merci et bravo aux services techniques.

Désormais la Société des amis de l'église de Pomarez dispose d'une page d'adhésion et don en ligne.

Pratique et simple, n'hésitez pas à l'utiliser :

<https://www.helloasso.com/associations/societe-des-amis-de-l-eglise-de-pomarez>



L'association CLAP

CLAP est une association qui proposera pour l'année 2018-2019 des activités sportives, culturelles et des loisirs aux pomaréziens et aux habitants des communes environnantes de tous âges. Des bénévoles animeront et gèreront les différentes sections selon leurs connaissances, leurs compétences, leurs passions et l'intérêt suscité. La plupart des activités seront encadrées par des professionnels.

» L'association veut mener une politique d'offre culturelle sportive et de loisirs de proximité. Parmi les activités culturelles proposées, CLAP organisera des sorties théâtre, des sorties spectacles tout public mais aussi des moments de rencontre réguliers et de convivialité (café-débats ou des conférences).

Les sections ouvertes pour l'année 2018-2019 seront :

Informatique le jeudi, Anglais, espagnol le mardi, photo graphisme, oenologie (1 fois par mois)

Sophrologie le vendredi soir trois fois par mois, Courir ensemble

Le premier spectacle organisé par CLaP sera une soirée cabaret le 22 septembre.

Pour tous renseignements : n'hésitez pas à rejoindre la page Facebook ou à contacter David au 07.89.54.10.75



L'association des Parents d'Elèves

L'association des Parents d'Elèves n'a pas raté son rendez-vous du week end de Pentecôte : le soleil, de nombreux participants et des bénévoles enthousiastes, un bon cocktail pour deux manifestations réussies.

L'année scolaire s'est terminée par le Festival de Pomarez : les élèves et leurs enseignants ont présenté les films réalisés durant le projet Cinéma proposé par l'association « Du cinéma dans mon cartable ». Chaque classe a été récompensée par un Oscar, félicitations à tous !!!!

Prochain rendez-vous de l'APE : le vendredi 10 août pour le Marché gourmand des fêtes.
Bel été !!



Office de tourisme des Luys

Et c'est reparti pour la visite des arènes de Pomarez.

Rendez-vous devant les arènes à 15h tous les mercredis pour une visite intégrale des arènes avec des passionnés de course landaise.

Vivez ce moment unique

Information au 05 58 89 02 25

Venez nombreux !



POMAREZ



EXPOSITION

A LA GRANGE DU BARON
LES REINES DE L'ARÈNE



ENTREE LIBRE

Tous les soirs de fête à 17h00
Tous les samedis à 17h00



Réalisation Association Pomarez Arène et Traditions
Impression Mairie de Pomarez—4360

POMAREZ

VENDREDI 10 AOÛT

A PARTIR DE 19H30 Dans les Arènes



MARCHE GOURMAND

AVEC EXPOSITION ARTISANALE

MENU

Entrées au choix

Assiette gourmande 7€

Ferme Vieux Bourg – Castel Sarrazin

Galantine de poule

à l'ancienne et ses accompagnements 7€

Ferme Lameignan – Pomarez

Assiette de l'APE

Magret à la plancha

Provenant de la Ferme de Lameignan

& frites fraîches 7€

Assiette enfant 4€

Desserts au choix

Fromage fermier AOP Ossau Iraty

& confiture de cerise 3.5€

Scea Elitchaltia - Musculdy

Pastis & crème anglaise 3.5€

Ferme Ducazaux - Donzacq

Coupe glacée au lait Bio 3€

Ferme La clé des champs – Casteide Candau

Vin et café non compris

Les Vignerons Landais - Geaune



Pomarez

Organisée par l'Association des parents d'élèves

Au profit de l'école publique de Pomarez

Imprimé par nos soins- Ne pas jeter sur la voie publique

actuel
B U R O

BEARN - LANDES - PAYS BASQUE

05 59 67 28 28 - www.actuelburo.fr

AGENDA

AOÛT

Du 3 au 6 août : fêtes patronales
(programme complet à l'intérieur)

Vendredi 10 août :
marché gourmand de l'APE

Dimanche 12 août :
course landaise ganaderia Dargelos

Lundi 13 août :
de 14 H à 21 H : don du sang

Mercredi 15 août :
course landaise ganaderia DAL

Dimanche 19 août :
à 15 H : loto géant du Basket

Samedi 25 et Dimanche 26 août :
festival de musique LES OCTOFOLIES

Dimanche 2 septembre :
loto du basket

Mercredi 19 septembre :
14h30 à 17h00 : camion outillage aux arènes

Samedi 22 septembre :
Soirée Cabaret par CLAP

Les 29 et 30 septembre :
Régional de pétanque

SEPTEMBRE